

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

(CENTRE BRETAGNE PELEM)



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2024

Sommaire

■ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■ RESSOURCES EN EAU	4
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■ LONGUEUR DU RESEAU.....	5
■ TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	6
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■ LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	7
■ LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION ...	9
■ RECETTES D'EXPLOITATION	11
■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	11
■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	12
■ QUALITE DE L'EAU	12
■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	12
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	12
■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM) 14	14
■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE)	15
■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)	16
■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	17
■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	18
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	18
■ BRANCHEMENTS EN PLOMB	18
■ ETAT DE LA DETTE	18
■ AMORTISSEMENTS REALISES	19
■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	19
■ ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	20
■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	20

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SM Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Il regroupe en 2024, 5 services :

- 4 services exploités par la SAUR (Centre Bretagne Pelem, St Maudez + Gouarec, communes de Plouguernevel et Rostrenen)
- 1 service exploité par VEOLIA (ex syndicat de l'Argoat)

Au 1er janvier 2022, les services de CENTRE BRETAGNE et ST NICOLAS DU PELEM se sont regroupés pour former le nouveau secteur de CENTRE BRETAGNE PELEM.

Le présent rapport concerne uniquement le service : CENTRE BRETAGNE PELEM.

Les communes de ce service sont les suivantes : CANIHUEL, GLOMEL, KERGRIST-MOELOU, KERPERT, LANRIVAIN, LOCARN, MAEL-CARHAIX, MOUSTOIR (LE), PAULE, PLEVIN, SAINT-CONNAN, SAINT-GILLES-PLIGEAUX, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM, SENVEN-LEHART, TREBRIVAN, TREFFRIN et TREOGAN.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

15 000 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2022. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2033.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	des abords, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des toitures, couvertures (mousses, réparations localisées), du génie civil
Renouvellement	de la peinture des menuiseries métalliques, de la peinture des ouvrages peints, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics, mise en place de l'anti intrusion, mise en place de télérègles et radiotélémes des compteurs, modélisation du réseau, recherche de fuites, solution de substitution au mael des Glénans

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la peinture extérieure des réservoirs sur tour, de la voirie, des canalisations, des clôtures, des toitures, couvertures, du génie civil
Prestations particulières	annuités d'emprunts

■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2023 [m ³]	Prélèvement 2024 [m ³]	Variation 2023/2024
Captage de Poulloudu PLEVIN	10	19 911	18 181	-8,69 %
Prélèvement en nappe souterraine				
Etang de Mézouet GLOMEL	60	371 348	349 410	-5,91 %
Prélèvement d'eau de surface				
Captage de Créac'h Moëlou KERGRIST-MOELOU	5	34 254	28 463	-16,91 %
Prélèvement en nappe souterraine				
Captage de Saint Symphorien PAULE	10	56 417	30 814	-45,38 %
Prélèvement en nappe souterraine				
Total des prélèvements [m³]		481 930	426 869	-11,43 %

• Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2023 [m ³]	Importé en 2024 [m ³]
SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL	722 656	604 268
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - SECTEUR BOURBRIAC	10 770	6 587
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ARGOAT	11 760	19 440
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ROSTRENEN	87 390	90 033

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2023 [m ³]	Production 2024 [m ³]	Variation 2023/2024
Station de Poulloudu PLEVIN	200	19 911	18 181	-8,69 %
Traitements complets				
Station du Mézouet GLOMEL	1 200	355 052	334 942	-5,66 %
Traitements complets				
Station de Créac'h Moëlou KERGRIST-MOELOU	100	33 747	28 120	-16,67 %
Traitements complets				
Station de Saint Symphorien PAULE	200	55 978	30 718	-45,12 %
Traitements complets				

• Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m ³]	2023	2024	Variation
Ressources propres	464 688	411 961	-11,35 %
Importations	832 576	720 328	-13,48 %
Total général	1 297 264	1 132 289	-12,72 %

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2023	2024	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m ³ /an)	6 803	6 854	+0,75 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m ³ /an)	402	373	-7,21 %
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m ³ /an)	10	7	-30,00 %
Nombre total d'abonnements	7 215	7 234	+0,26 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Abonnés de l'entité tarifaire CENTRE BRETAGNE

GLOMEL	1 016
KERGRIST-MOELOU	403
LOCARN	338
MAEL-CARHAIX	997
MOUSTOIR (LE)	367
PAULE	439
PLEVIN	457
TREBRIVAN	417
TREFFRIN	281
TREOGAN	71
Total des abonnés	4 786

- Abonnés de l'entité tarifaire ST NICOLAS DU PELEM

CANIHUEL	237
KERPURT	206
LANRIVAIN	293
SAINT-CONNAN	229
SAINT-GILLES-PLIGEAUX	225
SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	1 128
SEVENN-LEHART	130
Total des abonnés	2 448

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2023	2024	Variation
Volume produit	464 688	411 961	-11,35 %
Volume importé	832 576	720 328	-13,48 %
Volume exporté	- 15 689	- 17 778	+13,32 %
Volume mis en distribution	1 281 575	1 114 511	-13,04 %
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m ³ /an)	319 407	336 795	+5,44 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m ³ /an)	345 698	353 752	+2,33 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m ³ /an)	353 726	239 371	-32,33 %
Volume total vendu aux abonnés	1 018 831	929 918	-8,73 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 49 m³ par an. Elle était de 47 m³ en 2023.

- Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2023 [m ³]	Exporté en 2024 [m ³]
LA TRINITE - LANGONNET (56)	196	168
SYNDICAT DE CORLAY LE HAUT CORLAY	15 493	17 610
Volume total exporté	- 15 689	- 17 778

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2023	2024	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	892,7	892,8	+0,01 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

• *Redevances de l'Agence de l'Eau*

Au 1^{er} janvier 2025, l'Agence de l'Eau met en place une réforme de ces redevances.

La redevance de pollution domestique est supprimée et 2 nouvelles redevances sont créées :

- la redevance de consommation d'eau potable
- la redevance performance eau potable

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,0000
Redevance consommation d'eau potable	0,0000	0,3300
Redevance performance eau potable	0,0000	0,0200

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

EAU POTABLE : CENTRE BRETAGNE PELEM

2024

tarif

■ LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 30 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 40 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 50 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 80 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 100 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 150 mm	32,04	37,92	+18,35 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 100 m ³)	0,8021	0,9493	+18,35 %
	N° 2 (101 à 500 m ³)	0,8021	0,9493	+18,35 %
	N° 3 (501 à 1 000 m ³)	0,6676	0,7901	+18,35 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m ³)	0,6024	0,7130	+18,36 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m ³)	0,5351	0,6333	+18,35 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m ³)	0,4774	0,5651	+18,37 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m ³)	0,4774	0,5651	+18,37 %
	Vente en Gros	0,4774	0,5651	+18,37 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	67,38	62,20	-7,69 %
	Abonnement diam 30 mm	67,38	62,20	-7,69 %
	Abonnement diam 40 mm	67,38	62,20	-7,69 %
	Abonnement diam 50 mm	67,38	62,20	-7,69 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	657,86	748,20	+13,73 %
	Abonnement diam 80 mm	3466,25	2948,20	-14,95 %
	Abonnement diam 100 mm	6000,00	6000,00	0,00 %
	Abonnement diam 150 mm	6000,00	6000,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 100 m ³)	0,7052	0,6767	-4,04 %
	N° 2 (101 à 500 m ³)	0,6700	0,6767	+1,00 %
	N° 3 (501 à 1 000 m ³)	0,5663	0,7339	+29,60 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m ³)	0,4987	0,6610	+32,54 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m ³)	0,5248	0,7407	+41,14 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m ³)	0,5825	0,8089	+38,87 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m ³)	0,5825	0,8089	+38,87 %
	Vente en Gros	0,3150	0,3150	0,00 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m ³]	0,00	0,02	
	Redevance consommation d'eau potable [€/m ³]	0,00	0,33	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,02	0,016	-20,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,00	
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

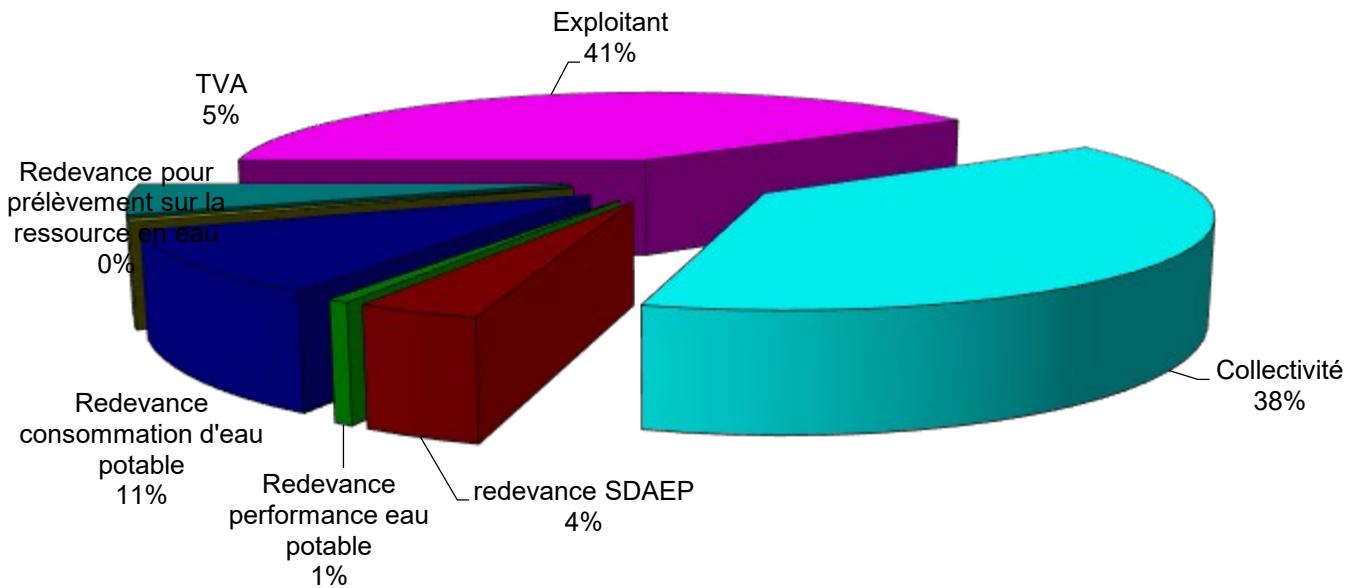
Publié le

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_262-DE

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation	COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	128,29	151,84	+18,36 %	
Collectivité	151,30	143,40	-5,22 %	
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %	
Redevance performance eau potable	0,00	2,40		
Redevance consommation d'eau potable	0,00	39,60		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	2,40	1,92	-20,00 %	
Redevance de pollution domestique	36,00	0,00		
TVA	18,25	19,42	+6,41 %	
Total [€ TTC]	350,12	372,46	+6,38 %	+5,60 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,10 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0031 €/l

Répartition au 1er janvier 2025



SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

EAU POTABLE : CENTRE BRETAGNE PELEM

2024

tarif dont ~~tarif de l'eau ST NICOLAS DU PELEM~~**■ LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM y compris Redevance pollution**

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 30 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 40 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 50 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 80 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 100 mm	32,04	37,92	+18,35 %
	Abonnement diam 150 mm	32,04	37,92	+18,35 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 100 m ³)	0,8021	0,9493	+18,35 %
	N° 2 (101 à 500 m ³)	0,8021	0,9493	+18,35 %
	N° 3 (501 à 1 000 m ³)	0,6676	0,7901	+18,35 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m ³)	0,6024	0,7130	+18,36 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m ³)	0,5351	0,6333	+18,35 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m ³)	0,4774	0,5651	+18,37 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m ³)	0,4774	0,5651	+18,37 %
	Vente en Gros	0,4774	0,5651	+18,37 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	64,44	62,20	-3,48 %
	Abonnement diam 30 mm	64,44	62,20	-3,48 %
	Abonnement diam 40 mm	64,44	62,20	-3,48 %
	Abonnement diam 50 mm	64,44	62,20	-3,48 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	742,93	748,20	+0,71 %
	Abonnement diam 80 mm	1752,32	1548,20	-11,65 %
	Abonnement diam 100 mm	3322,47	3148,20	-5,25 %
	Abonnement diam 150 mm	6687,07	6148,20	-8,06 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 100 m ³)	0,7415	0,6767	-8,74 %
	N° 2 (101 à 500 m ³)	0,6350	0,6767	+6,57 %
	N° 3 (501 à 1 000 m ³)	0,7214	0,7339	+1,73 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m ³)	0,4899	0,6610	+34,93 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m ³)	0,5248	0,7407	+41,14 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m ³)	0,5825	0,8089	+38,87 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m ³)	0,5825	0,8089	+38,87 %
	Vente en Gros	0,3150	0,3150	0,00 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m ³]	0,00	0,02	
	Redevance consommation d'eau potable [€/m ³]	0,00	0,33	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,02	0,016	-20,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,00	
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

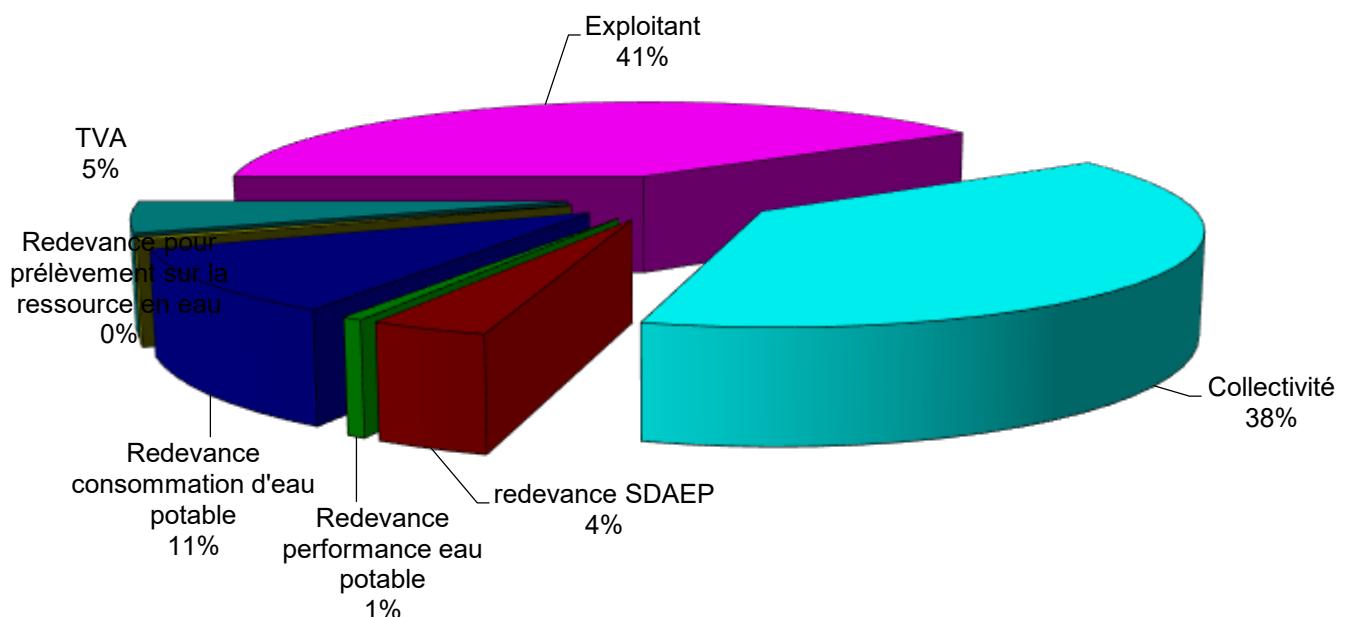
Publié le

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_262-DE

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation	COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	128,29	151,84	+18,36 %	
Collectivité	151,29	143,40	-5,22 %	
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %	
Redevance performance eau potable	0,00	2,40		
Redevance consommation d'eau potable	0,00	39,60		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	2,40	1,92	-20,00 %	
Redevance de pollution domestique	36,00	0,00		
TVA	18,25	19,42	+6,41 %	
Total [€ TTC]	350,11	372,46	+6,38 %	+5,60 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 3,10 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³: 0,0031 €/l

Répartition au 1er janvier 2025



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2023	2024	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 089 915,77 €	1 041 879,00 €	-4,41 %
dont abonnements	534 723,38 €	498 685,89 €	-6,74 %
Recettes de volume exporté	1 754,88 €	5 566,68 €	+217,21 %
Total recettes de vente d'eau	1 091 670,65 €	1 047 445,68 €	-4,05 %
Autres recettes			
Excédent année précédente		134 610,24 €	
Divers	1 191,85 €	2 232,86 €	
Loyer antennes	8 378,51 €	2 398,30 €	
Total des recettes	1 101 241,01 €	1 186 687,08 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2023	2024	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	833 415,74 €	813 961,79 €	-2,33 %
dont abonnements	220 005,00 €	230 983,37 €	+4,99 %
Recettes de volume exporté	6 652,45 €	8 436,61 €	+26,82 %
Total recettes de vente d'eau	840 068,19 €	822 398,40 €	-2,10 %

■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2023	2024	Variation
Dépenses de volume importé	452 911,98 €	227 223,03 €	-49,83 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	115	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	136	1	99,3 %	Plomb

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

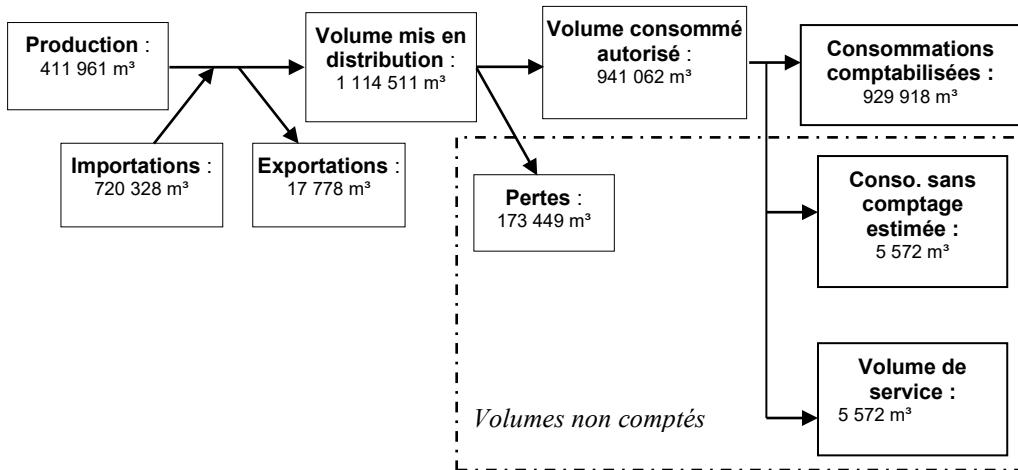
- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	110

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 5 572 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 572 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution [%]	70,1 %	78,7 %	77,0 %	80,7 %	84,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perthes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,4	1,0	1,0	0,8	0,6

- indice linéaire de pertes en réseau =

perthes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,4	0,9	1,0	0,8	0,5

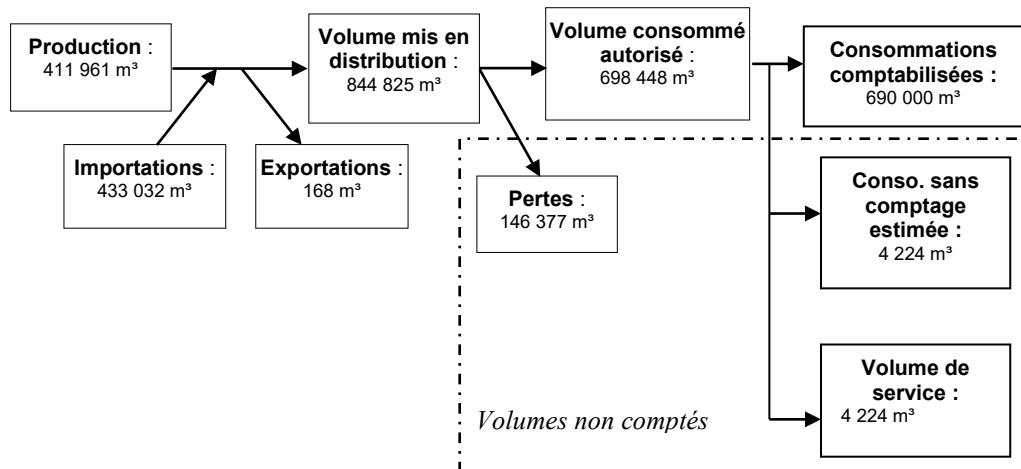
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,3	3,4	3,2	3,2	2,9
Seuil de rendement [%]	65,7 %	65,7 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 224 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 4 224 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution [%]	70,1 %	78,7 %	75,2 %	79,5 %	82,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,4	1,0	1,0	1,0	0,7

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,4	0,9	1,0	0,9	0,7

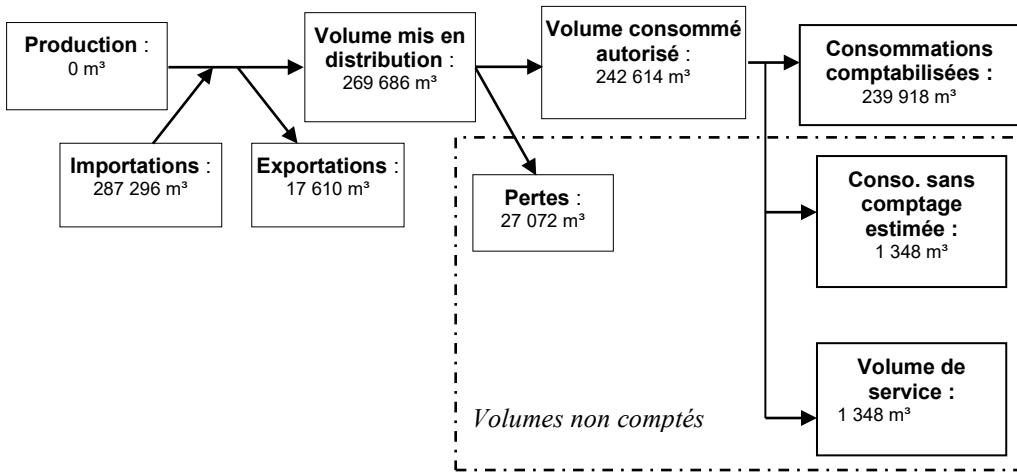
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,3	3,4	3,3	3,5	3,2
Seuil de rendement [%]	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 348 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 348 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution [%]	70,1 %	80,9 %	80,0 %	84,5 %	90,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,0	0,6	0,7	0,5	0,3

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,9	0,6	0,7	0,4	0,3

- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	2,2	2,5	2,8	2,6	2,5
Seuil de rendement [%]	65,4 %	65,5 %	65,6 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0,430	5,926	7,120	1,619

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,3 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule (St-Symphorien) et Plévin (Ar Poulloudou) - suite en 2025	17 881 €
Travaux de renouvellement de réseau RN164 à Glomel - suite en 2025	94 760 €
Réhabilitation des stations d'eau potable de St-Symphorien à Paule et Ar Poulloudou à Plévin + filière CAG (suite en 2025)	442 594 €
Optimisation de la production d'eau potable Ar Poulloudou et St-Symphorien	2 500 €
Travaux d'optimisation de l'usine de Mezouët à Glomel (suite en 2025)	46 667 €
Installation d'un poste de rechloration à Glomel	28 264 €
Extension de réseau pour un lotissement au Moustoir, 412 ml	59 106 €
Réhabilitation de 3 stations d'eau potable Crac'h Moëlou à Kergris-Moëlou, La Boissière à Locarn et Kerroué à Glomel (suite en 2025)	63 239 €
Installation de sondes piézo réservoirs Golledic à St-Nicolas-du-Pélem, Kervougard à Maël-Carhaix et St-Gilles Pligeaux	3 927 €
Renouvellement de réseau, Maël-Carhaix, Kergonan Kermaria, MBC, 645 ml	90 372 €
Renouvellement de réseau, Kergrist-Moëlou, rue Guillaume Le Caroff/RD31, MBC, 380 ml	74 338 €
Extension de réseau, Maël-Carhaix, Pont Rod, MBC, 120 ml	13 241 €
Extension de réseau, Maël-Carhaix, Lotissement Glenmor, MBC, 90 ml	9 266 €
Extension de réseau, Saint-Gilles-Pligeaux, Garenne Meur, MBC, 150 ml	12 631 €
Renouvellement réseaux CVM, Rue des Sabotiers à Lanrivain, 3 Toulhalec à Paule, Rufiliou à Paule, 594 ml	67 348 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global, avec 46 566,25 € HT réalisés en 2024	

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2023	2024
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	94 260,64 €	34 159,69 €
Remboursements au cours de l'exercice	63 758,15 €	63 758,28 €
dont en intérêts	5 955,46 €	3 657,33 €
dont en capital	57 802,69 €	60 100,95 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2020	2021	2022	2023	2024
Montant de la dotation aux amortissements	268 095,11 €	273 944,22 €	421 684,84 €	521 864,41 €	437 860,40 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule et Plévin, appui CDG22 (fin en 2025)	1 759 €
Révision du périmètre de protection de captage de St-Symphorien à Paule (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	79 417 €
Révision du périmètre de protection de captage d'Ar Poulloudou à Plévin (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	80 379 €
Travaux RN 164 : secteur de Glomel (fin en 2025)	11 976 €
Réhabilitation et création de la filière filtration charbon à Paule et Plévin (fin en 2025)	25 947 €
Travaux d'optimisation de l'usine de Mezouët à Glomel (fin en 2025)	315 701 €
Dévoiement de conduites d'eau potable à la carrière Baudry de Glomel	50 936 €
Réhabilitation de 3 stations d'eau potable (fin en 2025)	231 321 €
Révision du périmètre de protection de captage de St-Symphorien à Paule (clôtures, réhabilitation du puits, capots, signalétiques)	16 800 €
Révision du périmètre de protection de captage d'Ar Poulloudou à Plévin (clôtures, réhabilitation du puits, capots, signalétiques)	15 000 €
Réhabilitation de l'étanchéité du toit de la station d'eau potable de Mézouët	20 000 €
Compteur d'interconnexion avec Motreff	3 164 €
Extension réseau Trégoan, MBC, 15 ml	7 431 €
Renouvellement de réseau, bourg Tréffrin, MBC, 1 090 ml	209 009 €
Renouvellement de réseau, Kersaisy, Glomel, MBC, 400 ml	29 542 €
Renouvellement de réseau, Rue Brizeux et rue Renan, MBC, 360 ml	80 000 €
Extension de réseau, Lein Ar Voten, Laniscat, MBC, 190 ml	17 881 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global	

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023	2024
montants des abandons de créance	802,00 €	530,00 €